

## COMMUNIQUÉ

Contact presse : 06 61 38 08 51

### Pierre Montel nommé Délégué Général du SNRL

**A tout juste 26 ans, Pierre Montel accède aux fonctions de Délégué Général du Syndicat National des Radios Libres.**

Baigné dans la radio dès son entrée à l'Université de Nantes en 2003, Pierre Montel forge ses premières armes en tant que Président de Radio Prun', l'incontournable radio étudiante nantaise, de 2004 à 2008. Depuis lors, en qualité de Directeur de la Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire (FRAP), son territoire d'intervention est devenu régional. La FRAP regroupe 23 radios associatives locales très diverses (confessionnelles, étudiantes, rurales, urbaines, insulaire,...) réparties sur 5 départements et s'est faite remarquée nationalement à plusieurs reprises grâce aux nombreuses innovations qu'elle a su mettre en place au service de ses radios membres (1<sup>ère</sup> régie publicitaire associative de France, 1<sup>ère</sup> plateforme numérique régionale d'échange de contenus à caractère rédactionnel,...).

Membre fondateur du GRAM (Groupement des Radios Associatives de la Métropole nantaise), il a été depuis 2006 l'un des artisans essentiels de nombreuses expérimentations et démonstrations de diffusion numérique hertzienne (RNT) avec le soutien actif du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ainsi que des collectivités territoriales, et notamment de Jean-Marc Ayrault, alors Député-Maire de Nantes, dont le soutien local et national fut un élément essentiel au développement de ces projets. Aujourd'hui, et depuis maintenant deux ans, le GRAM propose un modèle technique et économique viable de diffusion de la Radio Numérique Terrestre pour les radio associatives, commerciales et publiques de Nantes et Saint-Nazaire.

Pierre Montel annonce qu'il « *mettra tout en oeuvre pour valoriser les six-cent radios associatives de France et d'outre-mer dans leur fonction essentielle de médias indépendants au service des territoires de notre pays et de la diversité culturelle* » et ajoute : « *Le syndicat propose une alliance globale de la radiodiffusion et je suis profondément attaché à la promotion d'une radiodiffusion diversifiée, populaire, universelle et accessible à tous, telle que défendue par le SNRL* ».

Le SNRL, présidé par un magistrat, Emmanuel Boutherin, est le plus important syndicat de radios français en nombre d'entreprises affiliées. Le secteur associatif de la radiodiffusion, qu'il représente emploie plus de la moitié des salariés du secteur privé de la radio, soit près de trois mille personnes, dont plus de trois cent journalistes professionnels. Le syndicat est membre de la gouvernance de l'Union des Syndicat et Groupement des Entreprises de l'Économie Sociale (USGERES). Il est également affilié à la Fédération des Entreprises du Spectacle, de l'Audiovisuel et du Cinéma (FESAC). Enfin, depuis 2011, le SNRL est élu à la vice-présidence de l'AMARC, ONG internationale représentant plus de 4000 radios à travers 130 pays.